

Sommaire

LA FORMATION CONTINUE

- Formation et trajectoires en France en 2017/2018
- Dossier documentaire sur les réformes de la formation professionnelle et l'apprentissage **ALAUNE**
- L'Association nationale des apprentis de France s'inquiète du devenir des aides aux apprentis **ALAUNE**

ACTEURS, TERRITOIRES ET FILIERES PROFESSIONNELLES

- L'Afest réinterroge les pratiques des entreprises et des prestataires de formation
- États généraux de l'apprentissage

LES FINANCEMENTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- 11 Opco et bientôt 50 branches : les choix d'un Etat «chaperon»
- Modalités du financement de l'apprentissage
- Ociapiat alloue 21,8 millions d'euros aux centres de formation d'apprentis **ALAUNE**

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

- France compétences publie deux notes relatives au répertoire spécifique et aux blocs de compétences
- Le Réseau emploi compétences débat sur plusieurs fronts
- Cadre national de référence pour l'information et l'orientation des publics scolaire, étudiant et apprenti **ALAUNE**

DISPOSITIFS SPECIFIQUES

- Emplois francs : un décret modifie les modalités de mise en oeuvre
- Micro-accréditations en vue pour les Mooc

CERTIFICATIONS QUALIFICATIONS

- Rncp : modalités de concertation pour l'enregistrement des diplômes de l'enseignement supérieur
- Quatre scénarii de déploiement de la VAE syndicale

MOBILITÉ INTERNATIONALE

- Mobilisation nationale pour l'emploi et la transition écologique et numérique **ALAUNE**

La formation professionnelle

Formation et trajectoires en France en 2017/2018

Suite à la campagne d'enquêtes 2017/2018, le FAF.TT a réalisé une étude, Formation & Trajectoires. Elle dresse le portrait des intérimaires qui suite à leur formation, ont pu accéder plus facilement à un emploi durable, ou obtenir une qualification supérieure ou encore, ont eu une évolution dans leur catégorie socioprofessionnelle. On peut constater que la plus grande partie des intérimaires ayant suivi un cycle de formation ont un faible niveau de qualification et ont un emploi dans le semestre suivant ou dans le courant de la même année.

Consultation de la [page de présentation de l'étude du Faf.tt](#)

L'Association nationale des apprentis de France s'inquiète du devenir des aides aux apprentis

L'Anaf nous fait état de ses inquiétudes quant aux soutiens financiers faits aux apprentis suite à la réforme. En effet, certaines mesures ont annoncé que cette partie va être prise en charge par les opérateurs de compétences définis dans chaque région. L'Anaf propose alors un barème national suite au sondage réalisé dans les différentes Régions.

Consultation de l'[article de l'Anaf](#)

Dossier documentaire sur les réformes de la formation professionnelle et l'apprentissage

Le Centre Inffo vient d'actualiser le dossier documentaire dédié à les réformes engagées suite à la loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel". Chaque réforme fait l'objet d'une synthèse dans laquelle on retrouve les temps forts, ressources documentaires dont les propositions faites par les auteurs des rapports précurseurs de ces deux réformes.

Consultation du [dossier documentaire du Centre Inffo](#)

Acteurs, territoires et filières professionnelles

L'Afest réinterroge les pratiques des entreprises et des prestataires de formation

Lors des 9e rencontres thématiques organisées par Epale France, dont la thématique abordée était "Apprendre et se former en situations de travail", les débats étaient concentrés autour du numéro spécial de la revue Education permanente consacré à ce sujet. Il fut également question des expérimentations et projets autour de l'Afest, notamment ceux réalisés dans le cadre de l'agenda européen pour la formation et l'éducation des adultes (AEFA). En effet, l'intérêt des employeurs et des spécialistes de la pédagogie est actuellement tourné vers ces actions de formation en situation de travail (Afest).

Consultation de l'[article consacré aux Rencontres thématiques Epale France](#)

États généraux de l'apprentissage

Les acteurs de l'apprentissage vantent les mérites de la bonne orientation des jeunes.

A l'issue de la 2e édition des États généraux de l'apprentissage organisée dans le cadre de la réforme "pour la liberté de choisir son avenir professionnel", on peut constater que si la politique de l'apprentissage change de main, tous les acteurs concernés doivent rester impliqués afin d'élaborer des stratégies et veiller à ce que les jeunes, s'ils y sont prédisposés, soient orientés vers l'apprentissage.

Consultation de l'[article consacré à la 2e édition des États généraux de l'apprentissage](#)

Les financements de la formation professionnelle

11 Opcoc et bientôt 50 branches : les choix d'un Etat "chaperon"

Une des mesures de la réforme "pour choisir son avenir professionnel" consiste à réduire les 20 Opcoc de l'ancien appareil à 11 Opcoc. Ce qui a pour conséquence une nette réduction du nombre de branches professionnelles. Dans sa chronique n° 147, Jean-Marie Luttringer analyse les enjeux de ce mouvement et en conclut que "chaperonné par l'Etat, [cette mesure] ne laisse guère de place à l'autonomie contractuelle des partenaires sociaux."

Consultation de la [chronique n°147 de Jean-Marie Luttringer](#)

Opciat alloue 21,8 millions d'euros aux centres de formation d'apprentis

Lors du conseil d'administration de l'opérateur de compétences de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Opciat, une enveloppe de 21,8 millions d'euros a été allouée pour le développement de l'apprentissage. Elle sera répartie entre 237 centres de formation d'apprentis (CFA).

Consultation de l'[article du Centre Inffo consacré à l'Opciat](#)

Modalités du financement de l'apprentissage

La période de transition lors de la mise en oeuvre de la réforme "pour choisir son avenir professionnel" s'annonce délicate au niveau du financement de l'apprentissage. En effet nombreuses questions ont été posées lors de la matinée organisée sur cette mise en oeuvre par la Fédération de la formation professionnelle en mai dernier. Des solutions sont attendues du ministère du travail durant la première quinzaine de juin.

Consultation de l'[article du Centre Inffo consacré au financement de l'apprentissage](#)

Développement des compétences

Le Réseau emploi compétences débat sur plusieurs fronts

Afin de répondre à l'enjeu conjoint des partenaires sociaux et de l'Etat, le Réseau emploi compétences (REC) de France stratégie a été créé en 2015. Il réunit tous les acteurs qui oeuvrent sur l'observation, la prospective et l'évolution des compétences. Pour 2019 de nouvelles dispositions de travail ont été définies dans l'objectif dont l'objectif est de renforcer l'animation de cet espace d'échanges. Elles s'articulent en 3 modalités :

- "Un groupe de travail centré sur une thématique" ;
- "Des réunions thématiques" ;
- "Des rendez-vous du REC".

Consultation de la [page dédié au REC](#)

Cadre national de référence pour l'information et l'orientation des publics scolaire, étudiant et apprenti

Les missions respectives de l'Etat et des Régions en matière d'information et d'orientation des publics scolaires, étudiants et apprentis sont désormais définies par un cadre national de référence signé en mai dernier. Il énonce également les principes communs de chaque entité publique pour assurer une meilleure cohérence au niveau des interventions.

Consultation de la [page dédiée au cadre national de référence](#)

France compétences publie deux notes relatives au répertoire spécifique et aux blocs de compétences

Lors de la séance en avril dernier de la commission de la certification professionnelle de France compétences, deux notes ont été validées. Elles concernent les organismes de formation aspirant à devenir organisme certificateur et définissent :

- le périmètre du répertoire spécifique, sa finalité et les modalités de l'évaluation et l'adéquation des connaissances et compétences des dossiers de certification en comparaison aux besoins du marché ;
- les principes inhérents à chaque projet de certification suite à "la nouvelle définition législative des blocs de compétences".

Consultation de la [page de présentation des deux notes](#)

Dispositifs spécifiques

Emplois francs : un décret modifie les modalités de mise en oeuvre

Les titulaires d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) sont désormais éligibles au dispositif Emplois francs suite à la publication du décret 2019-365 du 24 avril 2019. De plus, les employeurs ont maintenant un délai supplémentaire de 2 à 3 mois "pour adresser la demande d'aide à compter de la date de signature du contrat", et dans le cadre d'un renouvellement pour une durée de 6 mois d'un CDD, la poursuite du versement de l'aide accordée est maintenue, sur une durée totale de deux ans. Si le CDD d'un employé se transforme en CDI, cette aide est également maintenue mais sur une durée totale de trois ans avec une revalorisation à compter de la date d'effet du nouveau contrat.

Pour une meilleure lisibilité de ces nouvelles mesures, le ministère du Travail a mis en ligne un "questions-réponses" sur l'expérimentation des Emplois francs.

Consultation :

- du décret n° 2019-365
- du "Questions-réponses" du Ministère du Travail

Micro-accréditations en vue pour les Mooc

A l'issue du sommet de l'Association européenne des universités d'enseignement à distance (EADTU-UE 2019), l'European Mooc Consortium a défini les bases d'un cadre commun de micro-accréditation. En effet, les parcours de formation manquent de lisibilité et paraissent souvent complexes de par la grande diversité des modalités de formation à distance. Ainsi ce cadre commun permettra aux différents publics de visualiser les différentes modalités d'accès à la compétence

Consultation du site (en anglais) <https://eadtu.eu/>

Certifications, qualifications

Quatre scénarii de déploiement de la VAE syndicale

La valorisation des acquis de l'expérience syndicale, Ires, mars 2019

Réalisée à la demande de la Cftc, cette étude de l'Ires a pour finalité de préciser les modalités d'inscription des compétences syndicales au Rncp. En effet, dans un contexte où les carrières militantes et d'initiatives sont fragilisées, l'Ires a mené des entretiens auprès de syndicalistes et de formateurs afin de préconiser différents scénarios. Le premier laisse entrevoir un refus de la reconnaissance des compétences des mandatés par les entreprises. Dans le second, on voit une instrumentalisation de cette reconnaissance par les managers dans le but de porter les élus qui, eux-mêmes seraient perçus d'une façon plus positive. Dans le 3e "la reconnaissance n'est qu'une conformité" alors que dans le dernier scénario, un nouveau modèle de dialogue social serait créé.

**Répertoire national des certifications professionnelles*

Consultation la [page consacrée à l'étude de l'Ires](#)

Rncp : modalités de concertation pour l'enregistrement des diplômes de l'enseignement supérieur

Les diplômes de l'enseignement supérieur à finalité professionnelle délivrés par l'Etat font l'objet d'un décret qui prévoit "les modalités de concertation des partenaires sociaux" lors de création, de révision ou de suppression.

Les commissions existantes seront sollicitées en fonction de la nature du diplôme.

Consultation du [décret n° 2019-434](#)

Mobilité nationale et internationale

Mobilisation nationale pour l'emploi et la transition écologique et numérique

Les préfets ont été mandatés par le Premier ministre afin d'organiser "dans les dix jours l'ensemble des acteurs pertinents du territoire" six chantiers ayant pour objet la "mobilisation nationale pour l'emploi et la transition écologique et numérique". Ils se déclineront en six priorités :

- être au rendez-vous de la forte demande d'apprentissage et de formation,
- résoudre le problème des offres d'emploi non pourvues faute de compétences disponibles correspondant,
- lever les freins à la reprise d'emploi,
- mieux accompagner les territoires en transition,
- changer de dimension sur l'écologie du quotidien,
- accompagner la rénovation thermique des logements.

Les présidents des conseils régionaux seront associés au pilotage de ce processus qui consiste dans un premier temps à réunir les différents partenaires sociaux, élus locaux, représentants des opérateurs impliqués et associations pour, dans un deuxième temps, réfléchir à une méthodologie qui permettra d'élaborer "un diagnostic territorial sur les six chantiers". Les mesures qui en découleront, seront validées en septembre 2019 pour une application immédiate.

Consultation de la [circulaire du 16 mai 2019](#)



INFO P UR

05-2019

AgroSup Dijon - Eduter Ingénierie

26 Bd du Docteur Petitjean
BP 87 999 - 21079 DIJON cedex

Mai 2019

Coordination : Sylvie Petitjean - Magali Pichot - Cécile Weidmann
Cellule de veille gérée par Frédérique Rousseau
Maquette, conception graphique et mise en page : Frédérique Rousseau